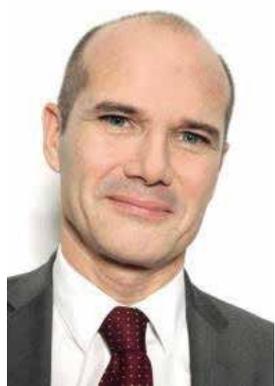


Spécial CQP

jetravailledanslachimie.fr

La lettre de l'OPIC DÉCEMBRE 2016



Édito de Laurent Selles,
Président de la CPNE des industries chimiques

CQP : le dispositif se développe

Un nouveau site pour l'Observatoire des industries chimiques et un dispositif CQP (certificat de qualification professionnelle) en ordre de marche ! L'année 2016 a été marquée par la refonte de notre site, dénommé désormais **jetravailledanslachimie.fr**. Employeurs et salariés, mais aussi évaluateurs des CQP, y trouveront les informations pratiques sur les activités de l'observatoire.

Un nouveau CQP, technico-commercial des industries chimiques a été créé cette année. Pour la première année, une dizaine de CQP des industries chimiques ont été obtenus par la validation des acquis de l'expérience (VAE). Autre grande première encourageante, qui

prouve que les salariés ont également compris tout l'enjeu de la certification, certains ont mobilisé leur compte personnel de formation (CPF) pour obtenir un CQP. L'aventure CQP ne va pas s'arrêter en si bon chemin. Au contraire la CPNE des industries chimiques étudie la création de nouveaux CQP en réponse aux besoins des entreprises. Enfin, 2017 sera l'année du lancement officiel de la plateforme E-certif. Un grand pas en avant dans la dématérialisation des dossiers CQP. Gageons que la VAE, le CPF et E-certif permettront au dispositif des CQP de poursuivre son développement et aux entreprises et aux salariés de favoriser le développement des parcours professionnels.

CQP

Un dispositif souple et simple

Grâce à un dispositif personnalisable et simple d'utilisation, toutes les entreprises des industries chimiques peuvent proposer des certificats de qualification professionnelle à leurs collaborateurs. Explications.

Créé par la commission paritaire nationale pour l'emploi (CPNE) des industries chimiques, le CQP est une certification validant les savoir-faire et attestant qu'un salarié possède les compétences pour exercer le métier visé par le CQP. Se lancer dans une démarche CQP permet également aux entreprises de répondre partiellement à leurs obligations en matière de formation prévue dans le cadre de la loi de 2014.

Pour quels publics ?

Le CQP est adapté pour les salariés dans le cadre du développement des compétences (période de professionnalisation et/ou CPF) ou de la reconnaissance des compétences acquises en entreprise (validation des acquis de l'expérience, VAE). Mais aussi pour l'intégration des nouveaux embauchés (contrat de professionnalisation). À noter que les intérimaires sont également éligibles aux CQP de la branche.

Un fonctionnement à la carte

La branche des industries chimiques a voulu un mode de fonctionnement le plus simple possible. Ainsi, une fois le choix du (ou des) CQP arrêté, la définition des éventuels besoins en formation réalisés, l'entreprise s'organise à sa guise pour présenter le salarié au jury CQP.

En fonction de ses propres contraintes et des besoins des salariés, si une formation est nécessaire, libre à elle de recourir à des formateurs internes ou externes. La seule obligation porte sur l'évaluation des compétences finale qui doit impérativement être assurée par au moins

deux évaluateurs désignés par l'entreprise : un évaluateur du métier et un évaluateur indépendant habilité par la CPNE. L'évaluation se déroule sous la forme d'un entretien entre les évaluateurs et le candidat au CQP. Elle est complétée, le cas échéant, par une observation en situation de travail et/ou par la production d'un écrit. Les résultats sont transmis au jury paritaire national qui délivre totalement ou partiellement le CQP.

Modalités de prise en charge

Les modalités de prise en charge par l'OPCA DEFI varient selon le dispositif de formation utilisé. Pour un CQP en période ou en contrat de professionnalisation, l'OPCA DEFI verse un forfait horaire de 20 euros/heure pour couvrir les coûts pédagogiques et la rémunération du salarié. Les frais de transport, d'hébergement et de repas restent à la charge de l'entreprise. Dans les PME de moins de 300 salariés, le forfait est de 40 euros/heure et le coût du repérage des compétences amont et de l'évaluation finale font l'objet d'un forfait spécifique. Si le salarié mobilise son CPF pour une action VAE, il peut obtenir la prise en charge des coûts pédagogiques et des frais annexes. Si son compteur d'heures ne suffit pas pour mener à bien son CQP, il peut bénéficier d'un abondement de l'OPCA. Pour l'entreprise évidemment s'ajoutent des coûts indirects inhérents à l'ingénierie du lancement du dispositif CQP (mobilisation des équipes, communication, évaluateur métier...).

www.opcadefi.fr



Centraliser et simplifier avec e-certif

E-certif, dont la sortie est prévue pour le premier trimestre 2017, est un outil en ligne dédié à la gestion des inscriptions, des évaluations et des jurys des CQP. Les entreprises, une fois leur compte activé, pourront déposer les candidatures de leurs salariés et suivre le déroulement du dossier, de la candidature à la décision du jury.

Avantage à la clé : gain de temps, sécurisation des envois et réduction des délais de traitement.

En pratique

Un dispositif de formation adapté à chaque profil !

Quel dispositif pour quel profil ?

Quelles étapes pour obtenir un CQP ?

Les outils à remonter au jury paritaire national



Contrat de professionnalisation

Jeune ou adulte en reconversion professionnelle dans une entreprise des industries chimiques pour une insertion professionnelle

- Repérage des compétences¹
- Parcours de formation pour les compétences non maîtrisées
- Évaluation des compétences



Période de professionnalisation

Salariés en poste dans une entreprise des industries chimiques pour une reconnaissance ou une évolution des compétences

- Repérage des compétences¹
- Parcours de formation pour les compétences non maîtrisées
- Évaluation des compétences



Plan de formation

Salariés en poste dans une entreprise des industries chimiques pour une adaptation au poste de travail

- Repérage des compétences¹
- Parcours de formation pour les compétences non maîtrisées
- Évaluation des compétences



CPF (compte personnel de formation)

Salariés en poste dans une entreprise des industries chimiques pour une évolution professionnelle

- Repérage des compétences¹
- Parcours de formation pour les compétences non maîtrisées
- Évaluation des compétences



VAE (validation des acquis de l'expérience)

Salariés en poste dans une entreprise des industries chimiques justifiant de l'ancienneté requise pour la reconnaissance des compétences

- Repérage des compétences (obligatoire)
- Toutes les compétences sont maîtrisées
- Évaluation des compétences

Autres salariés justifiant de l'ancienneté requise pour la reconnaissance des compétences

- Examen de recevabilité de la demande de VAE
- Constitution du dossier de VAE
- Accompagnement par un organisme
- Évaluation des compétences

- Guide d'évaluation des compétences (outil 4)
- Résultat de l'évaluation des compétences (outil 5)
- Dossier du candidat (outil 6)

- Avis de recevabilité
- Résultat de l'évaluation des compétences (outil 5)
- Dossier du candidat (outil 6)
- Dossier VAE (outil 7)
- Guide d'évaluation des compétences VAE (outil 8)

TOUS LES OUTILS SONT DISPONIBLES SUR WWW.JETRAVAILLEDANSLACHIMIE.FR

Initiative Des CQP sur mesure dans le Nord-Pas de Calais

Au plus proche du tissu économique local, l'UIC Nord-Pas de Calais se mobilise pour organiser des sessions de CQP interentreprises. Pour cela, l'UIC NPC s'appuie sur son centre de formation, l'AFCIC (Association pour la formation continue dans les industries chimiques). Et les résultats sont là.

C'est parti pour la 7^e promotion de CQP Opérateur de fabrication des industries chimiques, organisée par l'UIC Nord-Pas de Calais ! Pendant une année, dix candidats vont suivre cette formation en alternance. Quand ils ne sont pas en formation, les candidats sont dans leur entreprise d'accueil. Pour cette promotion, plusieurs types de financement ont été mobilisés par les entreprises/candidats : contrat de professionnalisation (7), période de professionnalisation (2) ou compte personnel de formation (1).

Une formation interentreprises

Cette session a une double originalité : d'abord, il s'agit d'une formation interentreprises. « La promotion mixant des candidats de plusieurs entreprises permet de diversifier les profils, les activités et donc d'enrichir les échanges entre les participants », souligne Christine Tixier, directrice formation et communication de l'UIC Nord-Pas de Calais. Et puis, deuxième spécificité du dispositif : le cursus est dispensé par l'AFCIC ce qui garantit une formation qui répond aux besoins des entreprises. « Le CQP n'est pas une formation classique, avec des modes d'évaluation standards. De notre point de vue, avoir notre propre organisme de formation est une force, car cela nous permet d'adapter les contenus de formation au plus près des particularités des entreprises et des besoins des salariés. Cette année, nous avons par exemple ajouté deux jours de formation sur le rôle de l'opérateur de fabrication dans le système de management de la qualité, ainsi que quatre jours

pour aider les candidats aux CQP à se préparer à l'évaluation finale », illustre-t-elle.

Un processus d'amélioration continue

Les travaux pratiques sont dispensés au lycée professionnel Jacques-Yves Cousteau, à Wasquehal, près de Lille. Deux formateurs de l'AFCIC complètent cette formation par l'apport de formation théorique, par exemple en chimie et dans le domaine de la sécurité spécifique aux industries chimiques. L'AFCIC assure également le suivi des alternants. « Quatre fois par an, les candidats, leurs tuteurs, les responsables RH et les équipes pédagogiques sont conviés à des réunions collectives pour faire un point précis sur l'avancée de la formation, mais aussi sur le niveau attendu pour l'évaluation des compétences. Avant ces rencontres, nous envoyons un questionnaire à chaque participant afin qu'il nous remonte ses points de satisfaction et les axes d'amélioration escomptés », commente-t-elle. Pour l'heure, ce processus d'amélioration continue semble faire ses preuves. Depuis 2012, 34 CQP ont été délivrés par le jury national paritaire des CQP aux 35 salariés d'entreprises du Nord-Pas de Calais évalués. Le 35^e CQP été validé partiellement, 9 candidats restent à évaluer. Donc un excellent taux de réussite.

Trouver les bons candidats au CQP

L'UIC Nord-Pas de Calais aide les entreprises à identifier des candidats pour intégrer le CQP opérateur de fabrication des industries chimiques. Pour cela, l'UIC, en plus de sa bourse d'emploi, travaille main dans la main avec les entreprises bien sûr, mais aussi avec les conseillers régionaux de l'OPCA DEFI et les acteurs locaux de l'emploi.



« La promotion mixant des candidats de plusieurs entreprises permet de diversifier les profils et d'enrichir les échanges. »

Christine Tixier,
directrice formation
et communication de l'UIC
Nord-Pas de Calais.

Sun Chemical

Une démarche CQP par la VAE

Pour reconnaître les compétences acquises par l'expérience, Sun Chemical accompagne ses chefs d'équipe dans une démarche CQP. Témoignages.

Suite à la demande des organisations syndicales du site de Thourotte (60), la direction de Sun Chemical a engagé une démarche CQP par la VAE pour permettre à des salariés d'obtenir une certification en rapport avec leur métier. Jeanne Blanguernon, responsable formation France de Sun Chemical SAS a proposé aux agents de maîtrise du site de les accompagner dans une démarche VAE. « Début 2015, j'ai présenté cette démarche au responsable de production du site, qui a lui-même relayé l'information aux huit agents de maîtrise de son équipe. Un salarié a souhaité se lancer. »

Philippe Hénin, en poste chez Sun Chemical depuis 1983, a choisi cet accompagnement pour un CQP. « Il s'agissait d'obtenir une reconnaissance de mon métier, d'être conforté dans mon poste, mes acquis. Et puis c'était, longtemps après l'obtention de mon CAP de plombier, l'opportunité d'acquérir une certification reconnue dans la branche des industries chimiques, mais également dans l'industrie pharmaceutique¹. À 52 ans, il me reste encore 10 ans à travailler », raconte-t-il volontiers.

Un accompagnement en interne

En mars 2015, Jeanne Blanguernon se rapproche de l'OPCA DEFI pour identifier un évaluateur habilité CPNE. C'est ainsi Philippe Robinet qui sera chargé d'évaluer Philippe Hénin. « Après une matinée de présentation de la démarche, j'ai observé pendant 4 heures Monsieur Hénin dans son environnement de travail. Il m'a présenté ses outils – planning, tableau d'indicateurs, guide d'entretien... – et je l'ai observé en poste », illustre-t-il. À l'issue de cette évaluation initiale, Philippe Robinet préconise un CQP via une VAE ! Autrement dit, Philippe



Sun Chemical SAS

Activité :
fabrication d'encres
et de vernis

Site :
Thourotte (60)

Effectif :
170 personnes



Hénin maîtrisant toutes les compétences figurant dans le référentiel métier du CQP Animateur d'équipe de fabrication, inutile pour lui de suivre une formation complémentaire. En revanche, en vue de l'évaluation finale et de la présentation du dossier au jury paritaire national, à charge pour Philippe Hénin de réaliser et rédiger un projet d'amélioration au poste de travail et de remplir le dossier candidat VAE. Pour lui permettre de se préparer dans les meilleures conditions, il est accompagné par son tuteur – le responsable de production –, mais aussi par Jeanne Blanguernon, pour mettre en forme son projet.

Une démarche valorisante

« Au total, j'ai travaillé durant un mois sur ce CQP », se souvient Philippe Hénin qui réussit haut la main l'évaluation finale en novembre 2015. Son dossier est présenté au jury paritaire national des industries chimiques, le 7 décembre 2015, qui lui délivre le CQP Animateur/trice d'équipe de fabrication des industries chimiques et le CQPI Animateur/trice d'équipe domaine industriel. Depuis cette première démarche de certification, un autre candidat sur le site de Thourotte a souhaité se faire accompagner. « Nous comptons sur ces salariés pour promouvoir la démarche CQP en interne », souligne la responsable formation. Pas peu fier de sa certification obtenue par la VAE, Philippe Hénin endosse volontiers le rôle de « référent CQP » et a même proposé son aide au deuxième candidat. « Ce n'est pas une simple formalité, il faut vraiment s'investir mais au final, c'est valorisant. Aujourd'hui, on me consulte quand il y a une action de progrès à mettre en place. J'ai une double casquette », conclut-il.

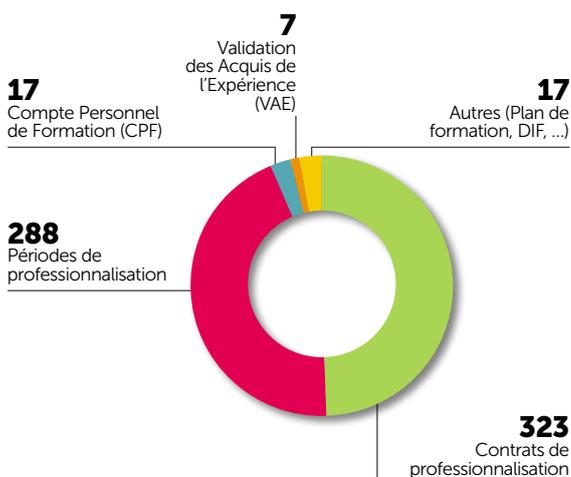
1. Un accord entre la CPNE des industries chimiques et la CPNE des industries de la santé reconnaît les passerelles entre les CQP des deux branches.

Bilan des CQP

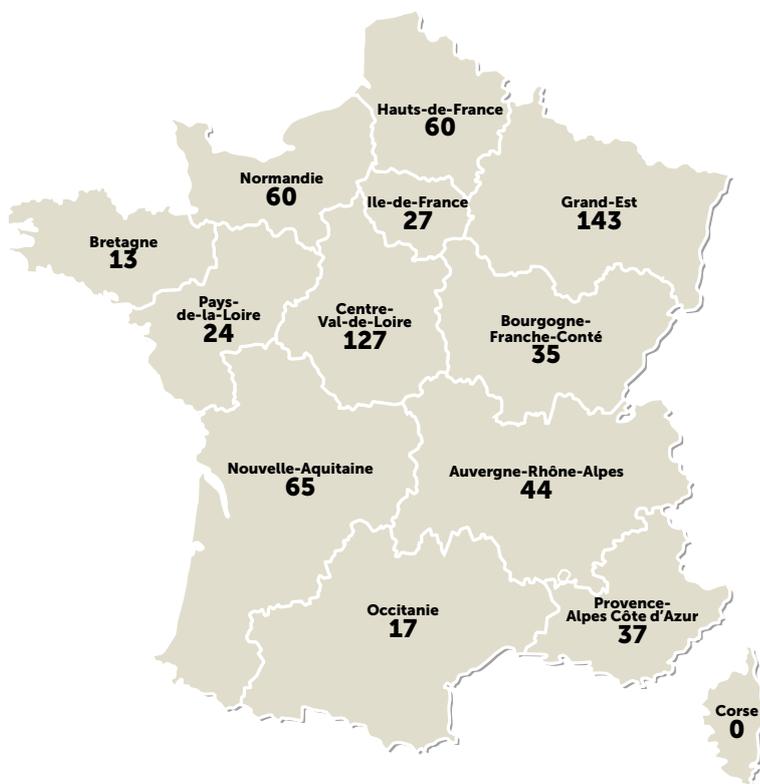
De 2012 à novembre 2016

652 candidats ont préparé un CQP depuis 2012.
94% de réussite.
 En 2016 **8 CQP** validés par la VAE.

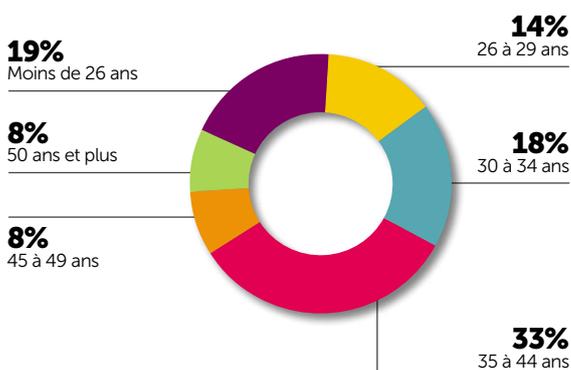
Les dispositifs mobilisés



La répartition régionale des candidats

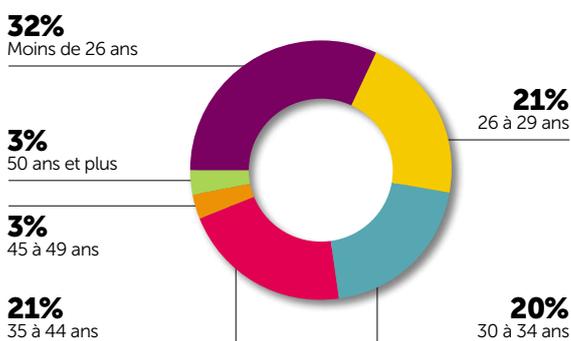


L'âge des candidats



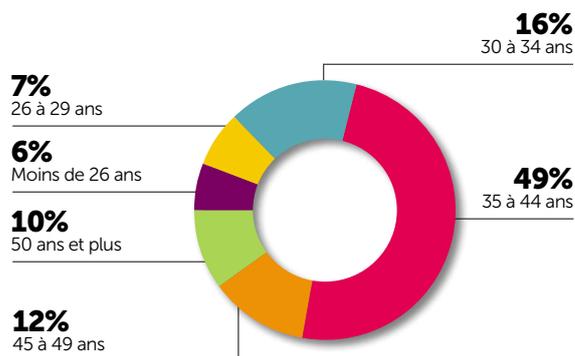
L'âge des candidats

Contrats de professionnalisation

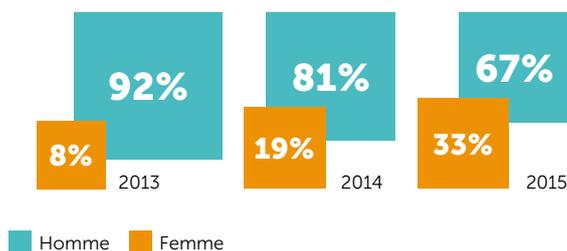


L'âge des candidats

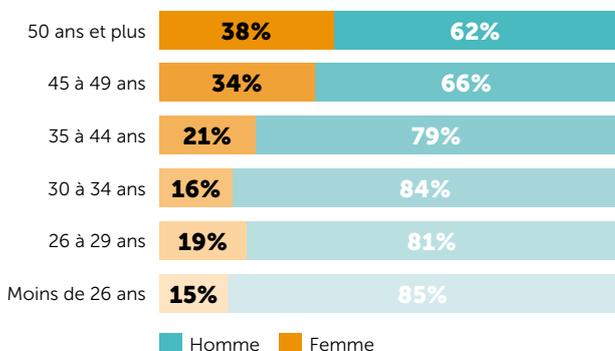
Périodes de professionnalisation



La répartition Femmes/Hommes



La répartition par tranche d'âge et par genre



34 ans :
c'est l'âge moyen
des candidats



38 ans :
c'est l'âge moyen
des candidates

Les types de CQP préparés

La fabrication et le conditionnement concentrent 98 % des CQP préparés

Logistique

Agent logistique (H/F)

1 1 0

Animateur(trice) d'équipe de logistique

1 0 1

Maintenance

Opérateur(trice) de maintenance industrielle

7 7 0

Technicien(ne) de maintenance Industrielle

4 4 0

Animateur(trice) d'équipe de maintenance

0 0 0

Fabrication et conditionnement

Opérateur(trice) de fabrication

333 300 33

Conducteur(trice) d'équipement de fabrication

78 70 8

Conducteur(trice) de ligne de conditionnement

126 38 88

Pilote de ligne de conditionnement (H/F)

6 6 0

Pilote d'installation de fabrication (H/F)

41 41 0

Animateur(trice) d'équipe de production

21 20 1

Animateur(trice) d'équipe de conditionnement

9 4 5

Animateur(trice) d'équipe de fabrication

25 24 1

Les 13 CQP des industries chimiques

Fabrication

- Animateur(trice) d'équipe de fabrication,
- Pilote d'installation de fabrication (H/F),
- Conducteur(trice) d'équipement de fabrication,
- Opérateur(trice) de fabrication.

Conditionnement

- Animateur(trice) d'équipe de conditionnement,
- Conducteur(trice) de ligne de conditionnement,
- Pilote de ligne de conditionnement (H/F).

Maintenance

- Animateur(trice) d'équipe de maintenance,
- Technicien(ne) de maintenance industrielle,
- Opérateur(trice) de maintenance industrielle.

Logistique

- Animateur(trice) d'équipe de logistique,
- Agent logistique (H/F).

Commercialisation-Vente

- Technico-Commercial.



je travaille dans slachimie.fr

J'anticipe,

je recrute,

et j'améliore

**les compétences
de mon entreprise**



observatoire
des industries chimiques